Le Billet de l'Expert Banque Privée

Diversifiez votre épargne

Dans un contexte de taux extrêmement bas, les placements sans risque, tel le livret A, offrent un rendement jugé insuffisant par les épargnants. Pour diversifier leur épargne, ils placent une partie de leurs capitaux sur les marchés boursiers offrant un potentiel de rémunération supérieure. Pour les accompagner dans leur stratégie de placements à moyen et long terme, le Crédit Agricole du Morbihan a lancé en Octobre 2013, une plateforme de conseils personnalisés. Cette plateforme basée à Vannes s'appelle Bretagne Gestion Conseillée. Elle est composée de 10 Conseillers Financiers qui contactent leurs clients chaque trimestre, leur proposant achats et ventes susceptibles de générer un potentiel de rendement supérieur, tout en tenant compte du profil de risque du client.

Bretagne Gestion Conseillée s'appuie sur l'expertise de la 1ère société de Gestion européenne, Amundi. Ses gérants analysent les variations de marché passées et tentent d'identifier les zones géographiques, les secteurs d'activité porteurs à moyen terme et les tendances économiques. Ils anticipent que la croissance du PIB mondial devrait se maintenir autour de 3%. Les reprises continueront aux États-Unis et en Zone €uro, soutenues par la demande domestique mais ralenties par la décélération des économies émergentes et les tensions financières. Le Brexit peut générer une récession au Royaume-Uni sans freiner la reprise en Zone €uro. Dans ce contexte, Bretagne Gestion Conseillée applique plus que jamais les règles d'or de l'épargne financière, à savoir l'investissement progressif, inscrit dans la durée et sur des supports diversifiés.

Catherine LAUDIC
Responsable de Bretagne Gestion Conseillée
Bretagne.Gestion.Conseillee@ca-bretagne.fr
Contact : 02 97 01 85 67

Morbihan
BANQUE PRIVÉE